

mesures prises par chacun dans 15 secteurs précis, comme les droits de douane, les mesures non tarifaires, les services, les marchés publics, les normes d'investissement et les droits de propriété intellectuelle.

Les dirigeants ont en outre convenu à Manille des dispositions du Cadre ministériel pour le renforcement de la coopération économique et du développement. Celles-ci sont axées sur six priorités qui étayent le programme de l'APEC au chapitre de la coopération économique et technique : développer le capital humain grâce à la formation, à l'éducation et à l'acquisition de compétences; développer des marchés de capitaux sûrs et efficaces; renforcer l'infrastructure économique; utiliser efficacement les technologies de l'avenir; favoriser une croissance respectueuse de l'environnement; et favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises. Les dirigeants ont aussi demandé que les activités de l'APEC mettent davantage l'accent sur les liens interpersonnels, notamment entre les femmes, les universitaires, les petites entreprises et les jeunes.

La cinquième réunion des dirigeants économiques s'est tenue à Vancouver en 1997. Les dirigeants ont lancé un appel en faveur d'une vision pour le XXI^e siècle qui relierait les membres de l'APEC dans un certain nombre de domaines, entre autres ceux des infrastructures, du commerce électronique, des sciences et de la technologie, du développement durable, du changement climatique et de la protection civile. Cette vision relierait aussi les populations de l'Asie-Pacifique en ouvrant le dialogue de l'APEC à tous les secteurs de la société. Les dirigeants ont aussi entériné le Plan de Vancouver pour un meilleur partenariat des secteurs public et privé dans le développement des infrastructures.

Les dirigeants de l'APEC ont également convenu à Vancouver d'accélérer le processus de libéralisation dans 15 secteurs, soit l'énergie, les biens et services environnementaux, le poisson et les produits du poisson, les produits forestiers, les appareils et les instruments médicaux, les jouets, les pierres précieuses et les bijoux, les produits chimiques, les télécommunications, le caoutchouc, les engrais, l'industrie automobile, les aliments, les oléagineux et l'aviation civile.

À leur sixième réunion, qui s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) en 1998, les dirigeants économiques ont réaffirmé leur confiance dans la solidité des fondements économiques de la région et dans les perspectives de relance. Ils ont convenu d'une stratégie coopérative de croissance pour résoudre la crise financière. Ils se sont engagés à consentir des efforts pour renforcer les filets de sécurité sociale, les systèmes financiers, les flux du commerce et de l'investissement, la base scientifique et technologique, le développement des ressources humaines, les infrastructures économiques, ainsi que les liens commerciaux.